

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mai 2007
(convocation du 14 mai 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

LA SEANCE EST OUVERTE

Pôle Opérationnel - Réorganisation de la direction générale du pôle et du service Assistance et Contrôle d'Ouvrages - Décision

Monsieur CASTEL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis la refonte, en 1999, de l'organisation de notre établissement, les directions se sont vues peu à peu confier la gestion de leurs ressources humaines.

Cette évolution se verra confirmée dans le cadre de la mise en œuvre du projet Rhéseau (Système Informatique des Ressources Humaines), par la déconcentration de certaines missions assurées actuellement par la D.R.H.

Par ailleurs, le Service Central de Permanence, clé de voûte du Système Elargi d'Intervention, n'a plus lieu d'être rattaché directement à la direction générale du pôle, son organisation et son fonctionnement étant désormais assurés.

Pour ces deux raisons, il ne paraît plus opportun de maintenir le poste de catégorie A administrative au sein de la direction générale du pôle opérationnel qui avait en charge le suivi et la gestion Ressources Humaines et la coordination du Système Elargi. Toutefois, la gestion administrative des affaires générales restant dévolue à la direction du pôle nécessite la création d'un poste de rédacteur par transformation de ce poste d'attaché vacant.

Concernant le Service Assistance et Contrôle d'Ouvrages, il reste attaché directement à la direction générale du pôle en tant que département « Mesures- Assistance et Permanence » composé de quatre unités (voir organigramme joint).

Les missions confiées à ce département restent inchangées, avec toutefois quelques adaptations, comportant l'ouverture sur des missions transversales, notamment pour ce qui concerne les marchés de sondages.

Cette organisation nécessite les créations de postes suivantes :

- création d'un poste d'ingénieur, chef de département, par transformation d'un poste de chef de service prochainement vacant.

- Création d'un poste de rédacteur, chef de l'Unité Logistique
- Création d'un poste de technicien, chef de l'Unité centrale de permanence, afin d'assurer une plus grande sécurité dans le fonctionnement de cette unité. La mission du titulaire sera d'assurer, sous la responsabilité du chef de département, la conduite de ladite unité et de participer à son fonctionnement (permanence et astreinte en trois cycles).

Le caractère transversal des missions de cette unité induit son rattachement au département « Mesures- Assistance et Permanence », dont la vocation même est la transversalité au sein du pôle Opérationnel.

En outre le poste d'attaché prochainement vacant sera supprimé.

Enfin il est à noter qu'un poste de catégorie A technique, figurant dans les effectifs du S.A.C.O., a été en son temps « prêté » à la Direction des Grands Travaux. La nouvelle organisation de ce service ne justifiant plus le maintien de ce poste, ce dernier est transféré définitivement à la direction des Grands travaux.

Il est à signaler que ces différentes créations/transformations/suppressions n'entraînent pas de coût supplémentaire pour notre Etablissement.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir décider de l'organisation décrite ci-dessus, soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire du 11 mai 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 JUIN 2007**

PUBLIÉ LE : 14 JUIN 2007

M. BERNARD SEUROT